



n° 37 - Juillet 2021

Bulletin Municipal



2 MOT DU MAIRE

3 - 11 VIE COMMUNALE

12 - 15 TRAVAUX COMMUNAUX

16 & 21 VIE ÉCONOMIQUE

17- 18 BUDGET

19- 20 ECOLE COMMUNALE

22 - 27 ASSOCIATIONS

- Amicale Laique
- Anciens combattants
- Biozat Tennis de table
- Société de chasse
- Club du 3^{ème} âge
- Théâtre des 3 Roues
- Théâtre des enfants
- West Dance Story
- Sapeurs-Pompiers

28 COM COM

29 - 30 ENVIRONNEMENT

30 ETAT CIVIL

Dates provisoires soumises aux conditions sanitaires en vigueur

Jeudi 15 juillet

Ciné Plein Air

Communauté de Communes

Dimanche 22 août

Fête patronale

- Marché artisanal en plein air

Municipalité

Dimanche 17 octobre

Loto au profit de l'arbre de Noël de l'école

Comité des Fêtes

Dimanche 7 novembre

Théâtre des 3 Roues

Club du 3^{ème} Age

Samedi 27 novembre

Concours de Belote

Club du 3^{ème} Age

Samedi 4 décembre

Téléthon

Municipalité et Bénévoles

.....
Responsable de la publication : Maire de Biozat **Conception et impression** : ebCréa. **Crédits photos** : associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, E. Fragnon.
Contact : Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr **Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h et samedi 9h-12h
Permanence Maire / Adjoints : samedi matin 10h-12h ou sur rendez-vous
Bibliothèque municipale : horaires d'ouverture de la mairie - Accueil par Aline le jeudi (*fonds renouvelé 3 à 4 fois/an*)
.....



"Soyons optimistes !"

Nous venons de vivre des mois encore bien compliqués.

La réaction à la pandémie n'est sans doute pas celle de l'an dernier, la peur ayant laissé la place à la résignation. Le port du masque fait désormais partie de notre quotidien, tout comme la distanciation. Les visioconférences se sont multipliées de plus belle, permettant notamment à nos collectivités de fonctionner malgré tout.

Notre commune s'est adaptée, même si nous avons beaucoup perdu en convivialité. Aucune manifestation de nos associations ou de la municipalité, aucun rassemblement festif, pas d'activité de loisirs, télétravail prépondérant...

Chacun est resté chez soi. Notre commerce, heureusement, nous a permis de croiser quelques personnes ! Mais il ne s'agit pas de baisser les bras ! Aujourd'hui, une lueur d'espoir se précise. La pandémie régresse fortement et ce, grâce à la vaccination. Après des débuts un peu chaotiques, l'organisation s'est mise en place dans notre pays. Je me suis moi-même retrouvée fortement impliquée, en regard de ma mission au sein de notre Communauté de Communes.

Nouvelle expérience, mangeuse de temps, mais cependant très enrichissante, au contact du personnel de santé et de bénévoles très engagés, au service de la population de notre territoire. L'Allier arrive en tête des départements français en matière d'avancement de la vaccination. Les personnes les plus âgées de notre commune ont été vaccinées très tôt, dès fin janvier – début février. Les autres tranches d'âge ont également suivi. Aujourd'hui, je ne saurais qu'inciter les plus jeunes à se faire vacciner à leur tour ! Désormais, les rendez-vous peuvent être pris directement sur Doctolib. La Mairie reste cependant à votre disposition si vous avez besoin d'aide en la matière.

Le 30 mars dernier, nous avons voté notre budget prévoyant de nombreux travaux.

Certains sont en cours comme la construction de nos ateliers communaux qui a connu de multiples déconvenues et accuse un important retard. Nous espérons maintenant un achèvement du chantier d'ici la fin de l'année.

Notre programme de voirie est bien avancé et a été réalisé dans de bonnes conditions début juin. Plusieurs aménagements ont été réalisés ou sont programmés dans divers bâtiments communaux : appartement, école (mise aux normes des alarmes en début de vacances scolaires), clocher. La sécurité routière n'est pas oubliée avec la reprise du marquage au sol et l'implantation de panneaux de signalisation des Cluzeaux.

Notre école vit au rythme de la Covid et de nombreux projets n'ont malheureusement pas pu être menés à bien.

Nous avons dû essayer 3 fermetures administratives d'une semaine, en regard de la présence d'un cas positif. Nous avons adapté l'accueil à la cantine afin d'éviter au maximum le brassage des enfants. Les 3 accès à l'école ont également été maintenus dans le cadre du protocole sanitaire.

Un grand merci au personnel pour son adaptation à ce contexte compliqué ! Je tiens aussi à remercier l'ensemble de l'équipe municipale et plus particulièrement mes 4 adjoints pleinement engagés dans leurs responsabilités respectives.

Tournons-nous maintenant vers le second semestre. Osons croire à une reprise de nos activités quasi normales ! Nous vous proposons une soirée « Cinéma en Plein air » le 15 juillet prochain. Je fais le pari de pouvoir conduire notre marché artisanal, le 22 août prochain, date de notre fête patronale. Des artisans sont déjà inscrits. J'espère ne pas me tromper...

Bon été à tous !

Bonne reprise à l'ensemble de nos associations en septembre.

Prenez soin de vous !

Noëlle Seguin

La fibre. Où en sommes-nous sur notre commune ?

Parlons tout d'abord du bourg. Alors que nous nous attendions à une commercialisation plus tardive, au cours de cette année (tel que nous l'annoncions dans le précédent bulletin), nous avons été nombreux à être contactés dès le mois de mars pour acquérir la fibre à notre domicile (FTTH soit « Fiber to the Home », « Fibre optique jusqu'au domicile »).

Nous sommes régulièrement questionnés : « quand vais-je avoir la fibre ? », « On me dit que je ne suis pas raccordable tout de suite »...

Auvergne Numérique met à votre disposition une carte interactive qui vous permet d'apprécier le niveau d'avancement de la fibre sur la commune et à votre adresse précise. <https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2/>

Carte fibre

Cette carte présente l'avancement des déploiements pour la fibre publique (*hors agglomérations et métropole*). N'hésitez pas à vous connecter régulièrement pour vous informer de l'avancée des travaux et à voir les offres fibre des opérateurs (*cf. ci-dessous*).

● En cours d'étude

Votre adresse fait partie de la zone de déploiement fibre en cours d'étude.

● En cours de déploiements

Votre adresse se situe dans la zone de couverture prévue pour la fibre optique. Vérifier régulièrement l'avancement de votre éligibilité.

● Déploiement suspendu

Le déploiement de la fibre a été suspendu. Plusieurs motifs sont possibles et consultables sur le test d'éligibilité.

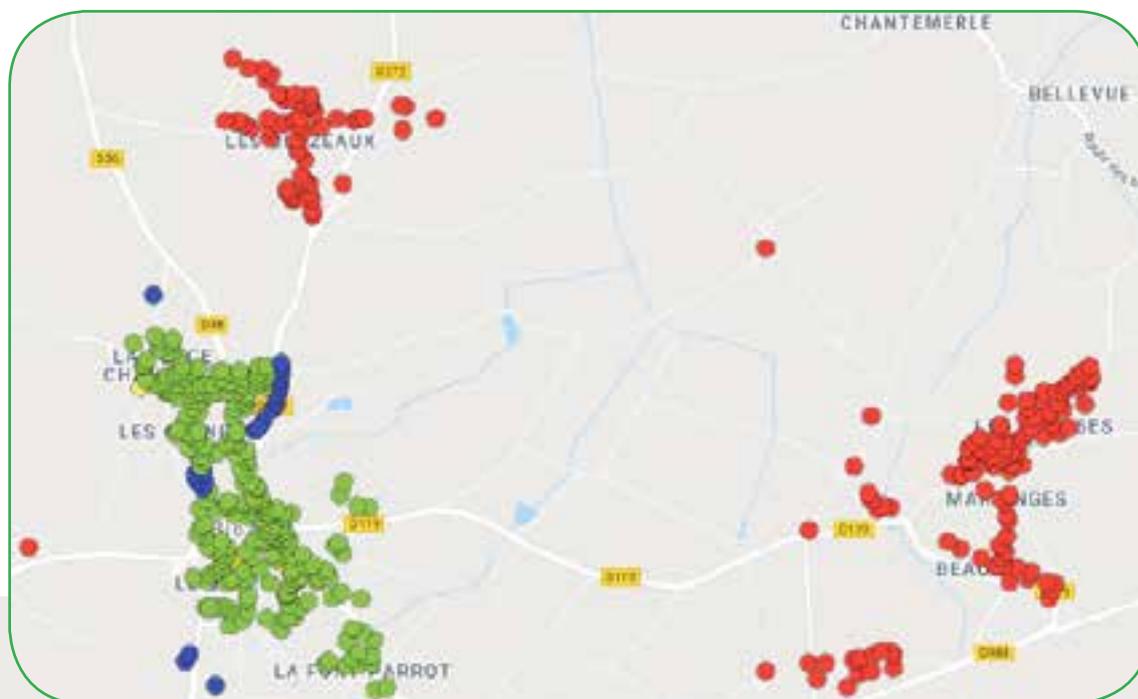
● Prochainement disponible à la commercialisation

La fibre est déployée sur cette adresse. Une souscription d'abonnement sera prochainement possible.

● Disponible à la commercialisation

Votre adresse est éligible à un abonnement fibre optique. Contactez les opérateurs présents sur notre réseau.

Voici l'état de la situation à Biozat
(carte éditée le 10 juin dernier)



Comme vous pouvez le constater, la grande majorité des foyers du bourg peut bénéficier de la fibre (ronds verts). Les quelques points bleus traduisent des aménagements en cours avant l'éligibilité à la commercialisation. Le déploiement de la fibre à Martinges et aux Cluzeaux (en rouge) est à l'étude.

Aujourd'hui, 4 opérateurs sont présents sur notre territoire : Free, Orange, SFR et Bouygues. Un autre est annoncé prochainement : abeille (réseau professionnel) et uniquement sur certains secteurs d'Auvergne.

Rappel pour les nouveaux arrivants :

Prenons l'exemple d'une nouvelle construction sur la commune qui est déjà déployée en fibre. Vous devez vérifier votre adresse sur <https://cartefibre.arcep.fr> pour savoir si vous êtes raccordable sur demande. Si c'est le cas, vous pouvez vous renseigner auprès des fournisseurs présents sur la commune pour votre raccordement.



L'option « Satellite » : une alternative, en attendant l'arrivée de la fibre ?

Il faut tout d'abord vérifier les technologies auxquelles vous avez accès à votre propre adresse via : <https://maconnexioninternet.arcep.fr> ou <https://auvergne-numerique.fr>.

Si une offre Fibre Optique, DSL ou 4G fixe supérieure à 30 Mbit/s descendant est accessible : vous n'êtes pas éligible à l'aide satellite « nouvelle génération ». A l'inverse, si aucune offre Fibre Optique, DSL ou 4G fixe, supérieure à 30 Mbit/s descendant, n'est accessible à votre adresse : vous êtes éligible à l'aide satellite « nouvelle génération » accordée par la Région. Ce dispositif d'aide est simple et instantané : vous vous connectez sur le site web de l'opérateur et vous avez immédiatement confirmation, lors de la souscription, de votre éligibilité.

Vous ne faites pas l'avance des frais à concurrence du plafond de l'aide octroyée. L'aide est versée directement à l'opérateur, qui la déduit de son offre commerciale, à savoir : 300 € maximum pour l'acquisition du kit satellite et 300 € maximum pour son installation.

Actuellement, 2 opérateurs adhèrent à ce dispositif :

- Nordnet
<https://www.nordnet.com/connexion-internet/internet-satellite>
- Numerisat
<https://numerisat.fr/satellite-auvergne-rhone-alpes>

Le reste à charge pour vous doit être minime voire nul. Vous pourrez vous désengager lorsque la fibre arrivera à votre domicile.

L'antenne 4G Free, implantée dans le quartier des vignes, est allumée depuis avril dernier.



Inclusion numérique : la commune s'engage

De plus en plus de services administratifs (banque, impôts, santé...) exigent désormais la maîtrise d'internet. Même si l'Etat a mis sur pied les antennes France Services(*) au service de la population, la maîtrise de l'outil informatique est devenue incontournable pour chacun d'entre nous.

Suite à notre enquête lancée en janvier dernier, 8 Biozatois(es) souhaitent se former et 4 sont volontaires bénévoles pour encadrer ces formations.

Une première réunion de rencontre s'est tenue le 27 mars. Alors que la 1^{ère} formation devait débiter le 10 avril, le 3^{ème} confinement est arrivé, nous obligeant à la reporter au 5 juin.

Le programme détaillé est désormais sur pied avec 11 dates de formation programmées en 2021. Diverses salles de la Mairie seront mises à disposition. Nicolas DUVERGER, 4^{ème} adjoint, est le coordinateur de cette démarche. Merci à Cécile CHAUDAGNE, Jérôme LHERITIER, Jérémie MARQUET et Thierry MILLET qui ont accepté de relever le défi en animant les formations et en encadrant les participants.

Les Biozatois souhaitant se perfectionner peuvent rejoindre le groupe. Prendre contact avec la Mairie.



() Le service itinérant de l'antenne d'Ebreuil, relevant de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, assure des permanences régulières sur notre commune et vous accompagne individuellement dans vos démarches.*

Vous pouvez également vous rendre à France Services, 21 allée du Chemin de Fer, Ebreuil, sur rendez-vous (04 70 58 43 65).

COVID : après les masques, la vaccination

Printemps 2020, les ateliers couture avaient fleuri sur la commune. Cette année, la vaccination a pris le devant de la scène, solution incontournable si nous voulons venir à bout de cette pandémie qui a paralysé la planète entière.

Dès fin janvier, la communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne en collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud-Allier mettait sur pied 6 centres de vaccination de proximité : Bellenaves, Broût-Vernet, Chantelle, Ebreuil, Gannat et St-Pourçain sur Sioule.

La livraison des vaccins à chaque centre (depuis le CHU de Moulins) et la mise en place d'une plateforme téléphonique (04 15 40 09 04) dédiée à notre territoire ont également incombé à la communauté de communes. Les dotations en vaccins, très faibles au départ, voire variables, se sont ensuite stabilisées et ont augmenté, pour atteindre aujourd'hui la possibilité de plus de 1 700 vaccins/semaine.

Une collaboration s'est très vite mise en place avec l'ensemble des 60 communes de notre EPCI. Les maires, élus, secrétaires de mairie se sont employés à recenser les personnes éligibles à la vaccination : coups de fil, boîtage... et à regrouper les demandes de rendez-vous.

Dès fin janvier et 1^{ère} semaine de février, les personnes les plus âgées de notre commune, acceptant d'être vaccinées, recevaient une première injection.

Grâce à ce bel élan de solidarité entre élus, personnel de santé et nombreux bénévoles, le rythme a pu être tenu et le défi relevé. **Début juillet, la CPTS Sud-Allier affiche environ 27 500 vaccinations dont 8 500 réalisées à Gannat.**



Un focus sur le centre de vaccination de Gannat

Durant le mois de juin, par exemple, ce sont :

- 44 séances de 3h réparties sur 4 jours/semaine.
- 5 personnes du monde médical (médecins, infirmières) / séance, en charge de la préparation des vaccins, de l'entretien préalable avec le patient et de la vaccination.
- 3 bénévoles en charge de l'accueil des patients et de la saisie des modalités de la vaccination jusqu'à l'impression de l'attestation de vaccination, voire l'attribution de rendez-vous.

Ramenés au mois, ces chiffres se traduisent par 132 présences de bénévoles à la vaccination !

Depuis 5 mois, Yasmine Genebrier, Françoise Lavediot et Noëlle Seguin, n'ont pas compté leur temps ! Annick Bourachot, Michèle Lenoir et Michèle Gauthier sont arrivées plus récemment en renfort. **Merci à toutes !**

Si vous êtes volontaire pour venir donner un coup de main durant cet été, n'hésitez pas à vous signaler en mairie ! Le planning est établi en début de mois.



3 000^{ème} vaccin

le 28 avril dernier, sous la responsabilité du Dr. Laure Rougé

Votre attestation de vaccination

Tous les bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie français peuvent désormais obtenir leur attestation de vaccination certifiée, de façon autonome et sécurisée, depuis le télé-service développé par l'Assurance Maladie <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

Pour les utilisateurs d'un smartphone, il est possible d'intégrer directement l'attestation de vaccination certifiée dans la rubrique « Mon carnet » de l'application « Tous Anti Covid » en flashant le QRcode qui figure sur le document imprimé ou affiché en pdf sur l'écran d'une tablette, d'un ordinateur ou d'un autre smartphone.



Sécurité routière : panneaux installés aux Cluzeaux

Depuis mai dernier, les panneaux réglementaires de signalisation des Cluzeaux sont en place. Ils instaurent, de fait, une limitation de vitesse des véhicules à 50 km/h dans tout le hameau.

Tout contrevenant pourra être ainsi verbalisé.



Le radar pédagogique route de Charmes, fonctionne enfin !

Après des tergiversations d'une année... (il ne faut pas se décourager !), le radar près du cimetière fonctionne enfin et joue bien son rôle de prévention.

Maintenant, c'est celui positionné en entrée de bourg, côté nord, qui donne quelques signes de faiblesse le jour... Nous devons tester la batterie.

La bibliothèque : au-delà de la lecture, un véritable lien social

Malgré la pandémie, la bibliothèque a continué à fonctionner grâce à la bienveillance de Véronique entre mars et décembre 2020. À compter de janvier, l'accueil, par Aline, a repris le jeudi (14H/16H) et bien entendu dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les habitués sont revenus.

À fin mai, 160 ouvrages ont été empruntés. Nous avons même un nouveau lecteur de 2 ans, bravo à la maman ! Il n'y a pas d'âge pour s'intéresser aux livres. Nous constatons que les lecteurs sont de plus en plus demandeurs de livres spécifiques : auteurs, genres, etc.... Nous faisons de notre mieux pour les satisfaire avec le concours de la médiathèque de Gannat et la forte implication d'Aline qui classe, range, répond aux attentes des lecteurs... et les accueille dans une ambiance très cosy et conviviale. Continuez à lui rendre visite. A bientôt !



Une opération de promotion de la langue française :

L'un des fils d'Aline, Emmanuel, vit à Singapour avec son épouse et ses 2 petits garçons. Aline a eu l'idée de faire don de livres à la médiathèque de l'Alliance Française de Singapour pour les enfants apprenant le français.

Belle initiative dont nous la remercions !



Action sociale

Cette année encore, nous regrettons de n'avoir pu honorer les aînés de notre commune en les conviant à notre traditionnel rendez-vous du 1^{er} mai. Souhaitons qu'une certaine stabilité sanitaire s'installe enfin et permette de reprendre les rassemblements que nous aimons tant.

Les enfants, pour leur part, n'ont pas été oubliés. Dix d'entre eux quitteront l'école élémentaire cette année pour le collège. Ils se sont vu remettre, comme les années précédentes, un bon d'achat de 25 € dans une enseigne de sports.



Faute d'avoir pu organiser la chasse aux œufs, le lundi de Pâques, nous avons lancé l'opération « **un dessin une poule en chocolat** » avec les enfants de l'école.

Quelques unes de leurs œuvres vous ont été présentées sur le site internet de la commune.

En voici quelques représentations. Une cinquantaine de volontaires ont été recensés ainsi que quelques simples petits gourmands...





Annick, gérante du Voltigeur, avait eu la même idée. De nombreux enfants ont gagné un œuf en chocolat !

Fête des voisins à Martinges

Lucie MATHINIER et Marc MALECKI ont repris le flambeau après la famille Arnal pour organiser la fête des voisins à Martinges. En 2020, le samedi 8 août, journée très chaude, une trentaine de Martingeois ont été heureux de se retrouver malgré le contexte sanitaire compliqué, imposant le port du masque. **Cette année, c'est le 17 juillet que se retrouveront de nouveau les habitants du hameau. Nous leur souhaitons une belle soirée de rencontre conviviale !**

Et cela fait des émules... Après la famille DUBESSAY organisatrice du rassemblement des voisins aux Cluzeaux, début juillet 2017, c'est au tour de Jaocide BECHTI de relever le défi cette année, en invitant **les «Indépendants des Cluzeaux» à se retrouver également le 17 juillet !**

De beaux exemples de partage. Bravo à tous !



Signature d'une convention réciproque avec la mairie de Charmes

Depuis septembre 2020, nous avons la chance de bénéficier de l'appui de la commune de Charmes pour ranger une partie de notre gros matériel. Nous avons formalisé cet appui à travers une convention qui s'étend à l'emprunt de matériel que nous ne possédons pas nous-même (broyage branches, petite balayeuse). Inversement, nous mettons à disposition de Charmes notre broyeur d'accotement ou remorque, ou autre matériel, selon leurs besoins.

Une telle mutualisation de moyens me semble une attitude raisonnable que nous devons adopter chaque fois que cela s'avère possible.

Campagne de dératisation

Vous avez été nombreux à nous signaler la présence de rats sur vos propriétés ou à proximité. Aussi, avons-nous décidé de réaliser une campagne de dératisation dans les égouts du bourg. Elle sera réalisée courant juillet par l'entreprise HDA avec laquelle nous sommes déjà en contrat pour nos locaux scolaires.

Par ailleurs, des sachets de raticide sont disponibles en mairie, sur demande. Ils vous seront distribués gratuitement (2 maxi par foyer).

Attention ! Usage très réglementé (respect strict des consignes). A ne pas utiliser sur l'espace public !

Les ragondins sont également à l'œuvre...

Même si des piégeages sont régulièrement pratiqués sur la lagune, les ragondins ont provoqué des dégâts très importants aux berges des bassins de décantation de notre lagune. Un empierrement important devra être réalisé.



Concours des maisons fleuries



Plusieurs membres du conseil municipal vont parcourir la commune cet été, afin d'apprécier le fleurissement.

Résultat à l'automne !

Entretien des pas de porte

Comme vous pouvez le voir, dans tous les villages environnants, l'herbe est difficile à dompter. Les trottoirs verdissent partout, faute d'entretien, avec un résultat pas toujours heureux.

Beaucoup d'huile de coude est nécessaire pour parvenir à un résultat acceptable. Nous avons la chance que les trottoirs de la grande rue soient encore relativement récents et pas trop envahis. Cependant, l'aide de chacun est précieuse pour maintenir une situation acceptable. Alors, n'hésitez pas à vous baisser pour arracher l'intrus avant qu'il ne devienne grand et vous envahisse totalement.

Pour les parties enherbées, les rues adjacentes ou dans les hameaux, votre intervention est également importante, même si nous effectuons ponctuellement des passages de tondeuse ou broyeur.



Hommage à un ancien élu, très engagé dans notre commune : René GEORGES

René Georges, « Néné » pour tous les Biozatois, a tiré sa révérence le 16 mai dernier, dans sa 83^{ème} année.

Depuis quelques années, la maladie le maintenait chez lui, lui faisant perdre le contact avec ses voisins et amis qu'il aimait tant. Personne affable, toujours souriante, prête à rendre service, qui connaissait bien la commune.

Revenons sur son riche parcours.

Entré au conseil municipal en 1977, Néné y siégera jusqu'en 2008 en prenant des responsabilités d'adjoint (2^{ème} au cours de deux mandats et 1^{er} de 2001 à 2008).

De par son métier dans les travaux agricoles puis publics, prestataire pour les grandes entreprises comme pour les particuliers, Néné rendra de très nombreux services. Il participera aux premiers déploiements de l'assainissement (fosses septiques) sur notre commune.

Néné aimait la convivialité et c'est tout naturellement qu'il relancera le Comité des Fêtes en 1978 dont il assurera la Présidence durant une dizaine d'années. C'est à lui que nous devons le repas des Aînés de la commune, le 1^{er} mai, ainsi que l'arbre de Noël de l'école. Il était aussi un « mordu » de chasse et œuvrera de longues années au sein de la Société communale.



Une partie du Conseil Municipal en 2001



14/07/1998 : médaille d'argent
(20 ans de mandat d'élu)



28/11/2009 : médaille de Vermeil (30 ans)

Enfin, Néné avait une autre corde à son arc, la musique, qu'il a pratiquée de nombreuses années, comme batteur, dans les bals populaires, notamment avec son ami José Pierre.

Les Biozatois ayant partagé de nombreux souvenirs avec Néné sont venus lui rendre un dernier hommage le 20 mai dernier.



Présence à l'inauguration de l'église en 2010

Quelques animations annoncées cet été

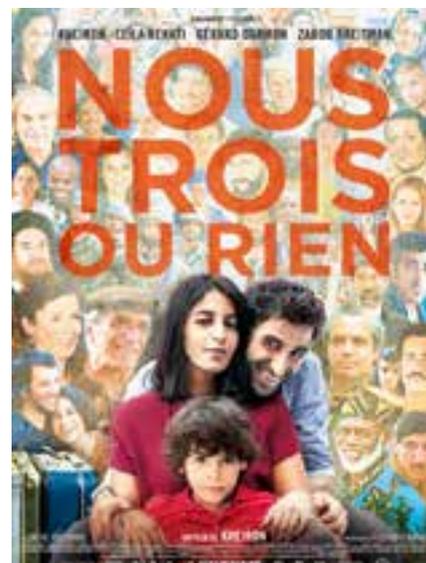
En espérant que la situation sanitaire reste bonne, nous avons programmé 2 rencontres sur notre commune, près de la Grange communale :

• **Jeudi 15 juillet, à 22h15**

Soirée Ciné Plein Air, organisée par notre Communauté de Communes.

Au programme : « **Nous trois ou rien** ». *D'un petit village du sud de l'Iran aux cités parisiennes, Kheiron nous raconte le destin hors du commun de ses parents Hibat et Fereshteh, éternels optimistes, dans une comédie aux airs de conte universel qui évoque l'amour familial, le don de soi et surtout l'idéal d'un vivre-ensemble.*

Le flyer encarté dans ce numéro vous en dit plus sur le programme de la soirée.



• **Dimanche 22 août, jour de notre fête patronale : marché artisanal, dès 10h, uniquement en plein air. Nous enregistrons une vingtaine d'artisans inscrits à ce jour.**

Toutes les modalités sont disponibles sur notre site internet. Faites-le savoir autour de vous ! **Des artisans dans le domaine des métiers de bouche sont recherchés.** Nous vous tiendrons informés.

Nous espérons avoir le plaisir de vous croiser lors de ces rencontres, dans le respect des gestes barrières qui nous seront imposés durant l'été.

Des commerces à domicile ?

La reprise du Voltigeur et la variété des produits proposés, en particulier côté boulangerie – traiteur – pâtisserie, a fait de nombreux adeptes. Précisons aussi que les services de la Poste sont de nouveau fonctionnels au Voltigeur ! Désormais, le bar et la terrasse sont également ouverts !



Le camion pizza, Pizza Roma qui stationne chaque mardi soir est revenu, depuis que le confinement a été levé.



Plus récemment, au cours du mois de mai, c'est la Boucherie Lafarge de Gannat qui nous a proposé ses services, les vendredi matin. Après 3 semaines de test, la clientèle n'était pas vraiment au rendez-vous.

Le jeune boucher, Adrien, va se donner le temps de mieux s'organiser (une personne dédiée spécifiquement au commerce itinérant vient d'être embauchée), de mieux vous informer (un flyer sera distribué dans votre boîte aux lettres) et enfin de réfléchir au jour le mieux adapté à sa venue sur notre commune (plutôt le mercredi ?).

Il vous donne rendez-vous en septembre prochain.

Si vous ne connaissez pas encore ces différents commerçants, n'hésitez pas à leur faire une petite visite !



Des ateliers communaux qui se font attendre...

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, depuis la construction du hangar métallique proprement dit, en janvier dernier, le chantier est resté quasiment à l'arrêt.

La construction des murs (banché et parpaings côté atelier) a été réalisée, non pas début janvier comme annoncé mais de fin janvier à mi-février.

Le bardage métallique du hangar et la toiture ont été réalisés à la suite, entre le 15 et le 23 février.

Les cases à gravier ont également été construites. Début mars, nous faisons le point : de nombreux travaux plus ou moins mal effectués, pas terminés... et entrepreneur quasi systématiquement absent aux réunions de chantier hebdomadaires.

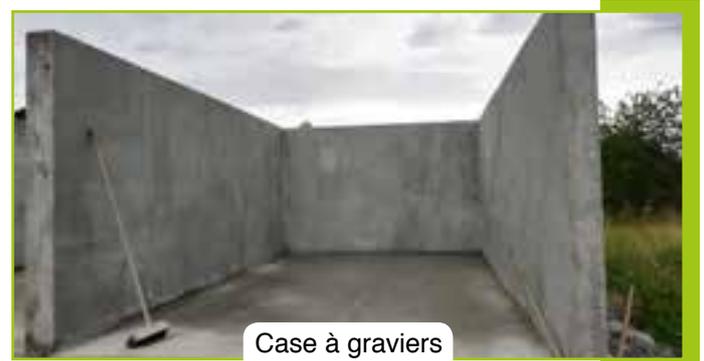
Début mai, les mises en demeure commencent, sans succès. La procédure juridique devient incontournable. Après un constat d'huissier des travaux effectués, nous lançons une procédure de résiliation du marché.

Les travaux ont repris depuis le 21 juin. Les deux entreprises positionnées derrière l'entreprise défaillante lors du marché reprennent respectivement les lots « terrassement » et « murs ». Souhaitons que le chantier se poursuive enfin et dans de bonnes conditions (aménagement intérieur de la partie atelier, coulage de la dalle du hangar). La finalisation de l'aménagement extérieur, elle, est programmée à l'automne.

Les derniers chiffrages des entreprises nous conduisent à un bilan financier final qui reste maîtrisé.



Réunion de reprise du chantier avec les diverses entreprises concernées le 21 juin dernier.



Case à graviers

Au cimetière

Le columbarium est en cours d'extension avec la mise en place d'un troisième monument de 6 cases. Le Jardin du Souvenir, auparavant en herbe, a été réaménagé.

Une plaque, indiquant les personnes dont les cendres y auront été déposées, sera installée.



Des aménagements à l'appartement communal du 24 Grande Rue



A l'automne 2020, nous avons été contactés par une jeune femme qui recherchait un local pour ouvrir un salon de coiffure. L'idée a fait son chemin.

Le plan de relance de l'Etat et de la Région nous permettait de disposer d'un financement de 80 % des travaux engagés, si nous les réalisions avant juin 2021.

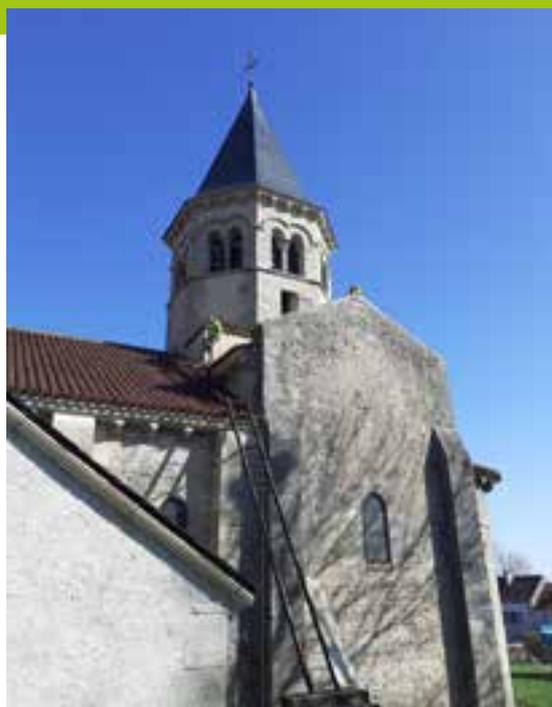
Nous avons donc franchi le pas : ouverture d'une porte-fenêtre en façade avec volet roulant permettant un accès direct ; séparation du chauffage de l'appartement de celui du cabinet infirmière, permettant une meilleure appréciation individuelle des consommations/adresse.

Malheureusement, la Covid est passée par là. La jeune coiffeuse a reporté son projet. Par ailleurs, l'appartement nous est très utile tant que les ateliers ne sont pas terminés.

Ce n'est que partie remise pour 2022 ?

Le montant des travaux s'est élevé à 9 432 € HT, financés à 80 % par la Région (4 716 €) et le Département (2 829 €).

Rénovation des cloches et nettoyage du clocher



Depuis pas mal de temps, il nous avait été signalé que l'une des cloches ne sonnait pas. Nous avons donc demandé à l'entreprise Heur' Tech, campaniste de Chemilly, qui avait électrifiqué notre clocher, d'analyser la situation.

Il s'est avéré que le moteur d'une cloche ne fonctionnait plus et que le battant de chacune des 2 cloches était relativement usé et avait besoin d'être remplacé. Nous en avons profité pour évacuer les débris végétaux qui s'étaient accumulés au fil du temps.

Aujourd'hui, tout fonctionne... et personne ne peste contre les cloches.

L'ensemble de ces travaux se sont élevés à 4 144 € HT.



Par ailleurs, nous avons souscrit un contrat d'entretien (230 € HT/an) pendant 5 ans, comprenant une visite annuelle de vérification et l'entretien de l'ensemble de l'installation campanaire, ainsi que la vérification de la protection du clocher contre la foudre (désormais obligatoire).

Mise aux normes des alarmes à l'école

Le bâtiment côté Grande Rue et l'ensemble cuisine-réfectoire, récemment rénovés, sont dans les clous. Cependant, les bâtiments au centre de l'ensemble scolaire (classes CP-CE et GS) exigeaient une revue des systèmes d'alarme incendie ainsi que l'ajout d'un autre système d'alarme (alerte confinement/vigipirate).

Le devis de l'entreprise SCB Energies a été retenu pour le montant de 5 075 € HT. Les travaux seront réalisés début juillet, en début de vacances scolaires. Ces travaux ont bénéficié d'une aide de l'Etat à hauteur de 1 243 €.



Un second défibrillateur implanté sur la commune

La loi nous impose désormais un défibrillateur à la Grange Communale. Il a été installé en façade, à côté du compteur forain. Rappelons qu'un autre est implanté depuis une dizaine d'années, contre la salle préfabriquée.

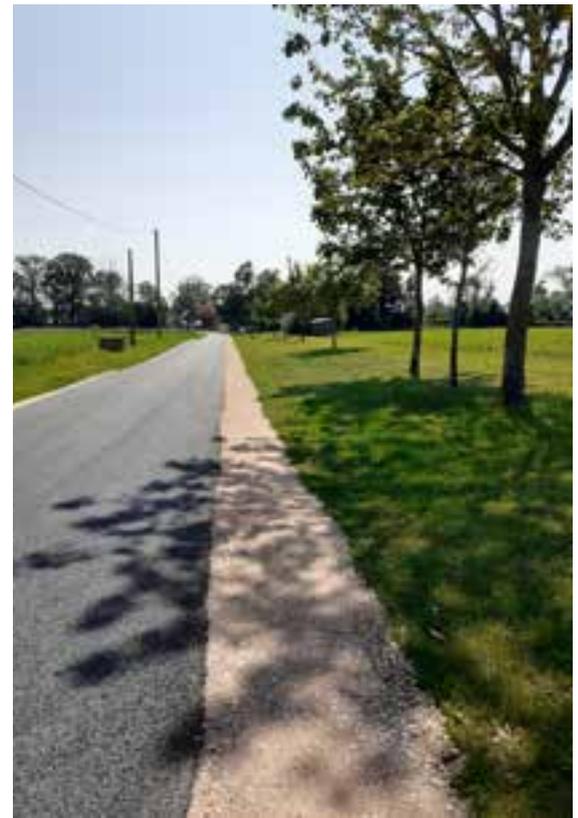
Voirie : un programme important étalé sur 2 ans

Afin de bénéficier d'un maximum d'aide financière du Département, nous avons lancé un marché sur 2 ans avec une tranche ferme en 2021 (56 070 € HT) et une seconde tranche en 2022 (53 630 € HT").

Cette année, ont été réalisés le chemin des Contamines, très dégradé et la rue des Placettes aux Cluzeaux, également en mauvais état.



CHEMIN DES CONTAMINES



RUE DES PLACETTES



Au printemps 2022, seront réalisées plusieurs rues à Martinges et la rue de la Croix Mocat dans le bourg. Un important programme d'entrées de particuliers en enrobé sera également réalisé cet été. Tout le monde ne pourra malheureusement pas être servi cette année car nous avons souhaité rester dans l'enveloppe budgétaire prévue.

En effet, les entrées à réaliser nécessitent plus de travail (décaissement et empierrement) que celles réalisées les années antérieures. Nous nous engageons à retenir en 2022 les dossiers restés en attente. Le programme 2021 totalise un budget d'environ 12 000 €.

Elagage des haies communales

L'entreprise Lancement (Lezoux) a été sollicitée pour un important programme d'élagage des haies de la commune. Un travail propre, bien réalisé, avec broyage des branches laissé sur place pour faire de l'humus. Nous reconduirons cette approche sous forme d'un contrat annuel.



Reprise marquage au sol

L'entreprise Auvergne Signalétique a été retenue cette année pour le montant de 6 158 € HT. Une demande de subvention « amendes de police » à hauteur de 30 % est demandée. Elle interviendra la dernière semaine de juin.

De multiples travaux en régie

En période hivernale, la cuisine de la Grange communale a été toilettée : nettoyage, reprise de la peinture du plafond et des murs. Un nouveau plafonnier a été posé.



Un placard de rangement a été réalisé dans la salle de réunion à l'étage de la mairie.



Les parterres ont été paillés avec des copeaux de la scierie Basmaison de Lavoine.



Des arbres ont été élagués place des Anciens Combattants, sur le parking de la Mairie et de la Grange.

Nouvel arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

L'Arrêté du 18 mai 2021 publié au Journal Officiel du 6 juin reconnaît pour notre commune l'état de catastrophe naturelle lié aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 septembre 2020. N'hésitez pas à contacter votre assureur si vous constatez des dégâts sur vos bâtiments !

MULTISERVICES LS AUVERGNE STEEVEN LABOURIER

Steeven LABOURIER, 36 ans, est revenu s'installer sur Biozat depuis 2 ans avec sa famille.

Après avoir travaillé pendant 6 ans en tant que restaurateur, Steeven a souhaité s'orienter et s'investir dans différents domaines.

Il a suivi une formation afin de se mettre à son propre compte en 2019, en créant son entreprise : MULTISERVICES LS AUVERGNE.

Les activités proposées par Steeven sont très diversifiées allant des travaux de bricolage, jardinage, nettoyage, abattage d'arbres, ossature bois, déménagement et prestations de service, travaux de peinture et rafraîchissement d'intérieur.

Il travaille seul mais il sait s'entourer d'entrepreneurs compétents. Il dispose du matériel nécessaire pour chaque chantier demandé.

Sa clientèle s'étend des jeunes aux plus anciens. Il peut répondre aux besoins de petits ou chantiers plus importants en proposant des tarifs à l'heure ou au forfait journée en fonction de l'ampleur du chantier.

Dynamique, organisé, il planifie ses chantiers en respectant le plus possible les délais de réalisation. Il est consciencieux, minutieux, soucieux du travail bien fait.

Il intervient sur une zone géographique assez large, de Biozat aux communes avoisinantes, sur Vichy également et sur le Puy de Dôme.

Il se plaît dans ce métier riche de compétences et d'activités.

N'hésitez pas à le contacter.

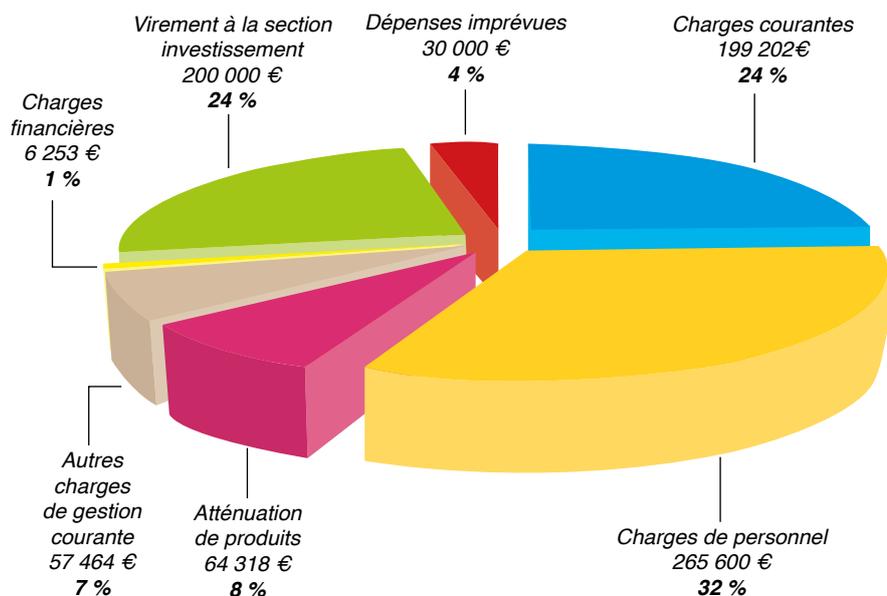


-  Steeven LABOURIER
-  6 rue des Ravières
-  06 34 90 33 12
-  ls.auvergne03@gmail.com
-  facebook : multiservices ls Auvergne

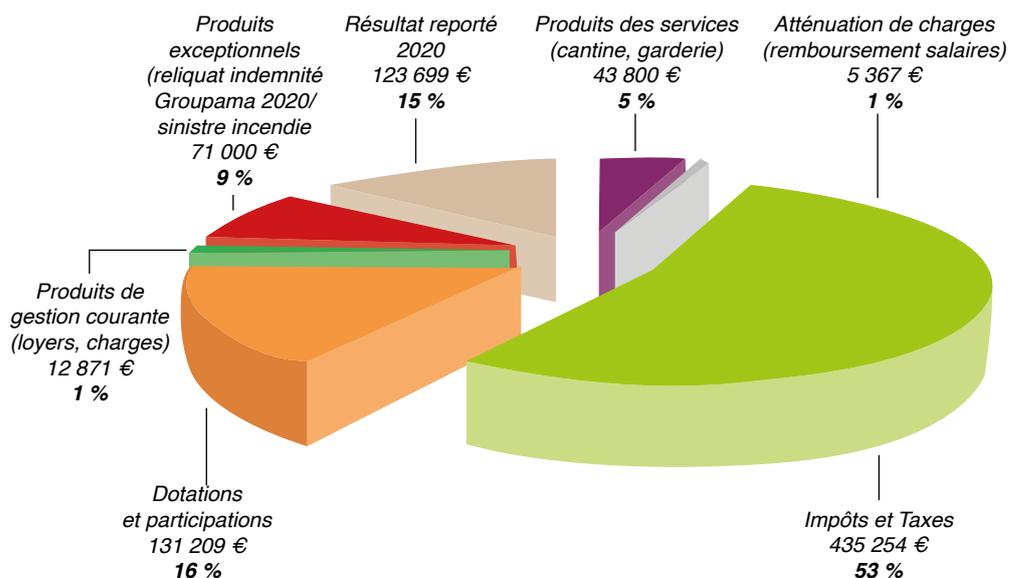
**Vue panoramique de la plaine, prise du 10^{ème} étage du silo Val'Limagne (40 m)
visité par les élus de la commune, vendredi 11 juin.**

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 823 200 €. La somme de 200 000 € a été allouée à la section d'investissement.

DEPENSES



RECETTES



La fiscalité évolue

La suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales est effective depuis 2020 pour 80 % des contribuables. Pour les 20 % restants, la suppression sera progressive sur 3 ans, à compter de 2021. **Ceci signifie qu'à compter de cette année, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes et un nouveau schéma de financement entre en vigueur :**

- Pour compenser la suppression de la TH, les communes se voient transférer en 2021 le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties perçu en 2020 par le Département.
- Chaque commune se voit ainsi transférer le taux départemental 2020 (soit 22,87 % pour l'Allier) qui vient s'ajouter au taux communal en vigueur, 12,82 % que nous avons reconduit à l'identique.

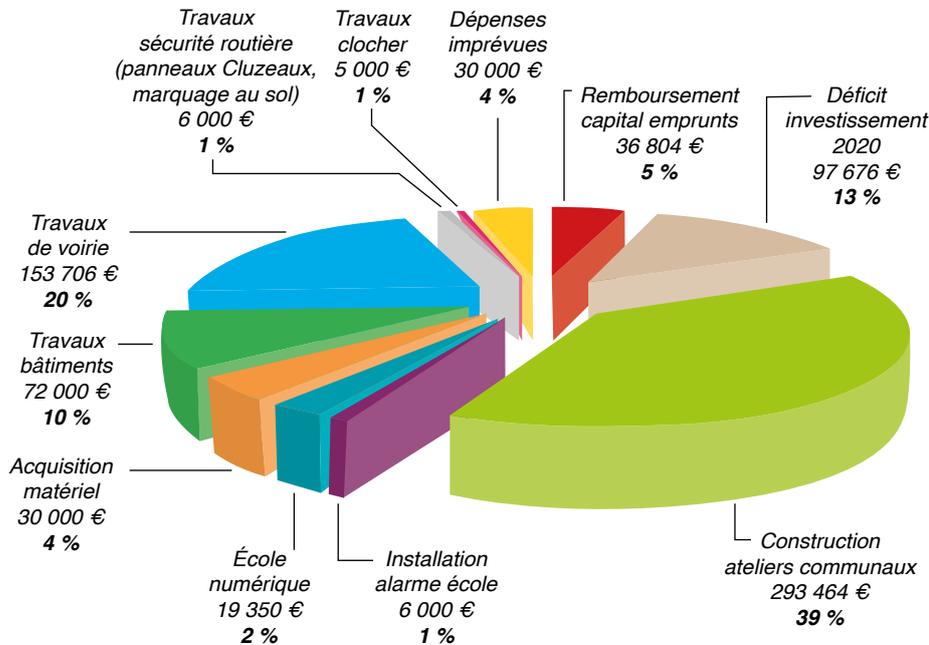
Les taux des taxes locales communales s'affichent au final comme suit :

- Foncier bâti : 12,82 % + 22,87 % = 35,69 %
- Foncier non bâti : 31,77 %

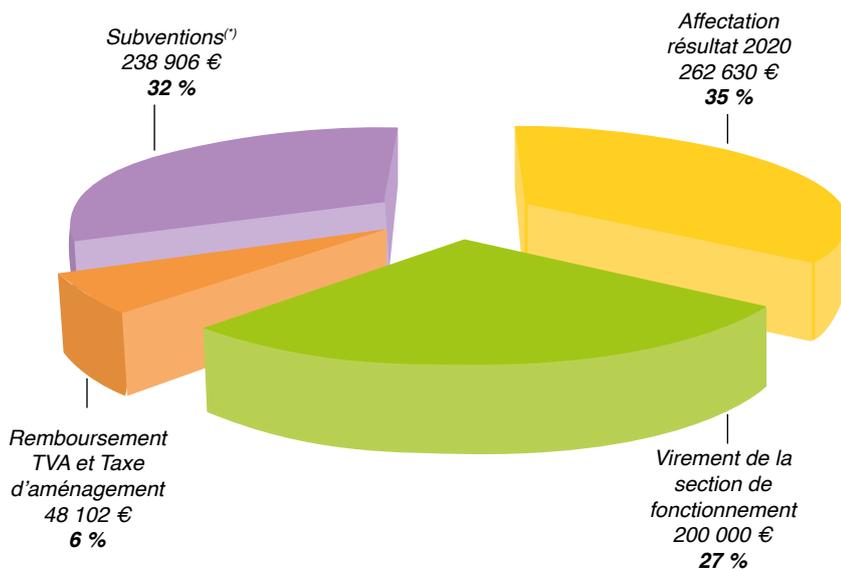
Ces nouveaux calculs ne traduisent aucune hausse de taux pour le contribuable. Les bases, elles, évoluent chaque année.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 760 883 €. Le premier objectif est de terminer la construction et l'aménagement des ateliers communaux. Un important programme de voirie est également réalisé (s'étalera sur 2 exercices) ainsi que divers travaux sur les bâtiments communaux. L'école n'est pas oubliée avec un nouvel équipement en matière d'école numérique et une mise aux normes des alarmes incendie et attentat. Le renouvellement de matériel d'entretien de la commune s'effectue progressivement.

DEPENSES



RECETTES



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

En fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et recettes à 82 500 €. La section investissement s'équilibre, pour sa part, à 108 400 €.

Même si nous avons budgété un nouveau curage de la lagune, ce dernier ne sera sans doute pas réalisé cette année.

En effet, le contexte Covid nous obligerait à hygiéniser les boues pour les épandre, ce qui n'est pas envisagé en regard du coût supplémentaire. A l'inverse, un empierrement important de la lagune s'avère urgent en regard des dégâts très importants occasionnés aux berges par les ragondins qui pullulent.

Il nous reste à percevoir le reliquat de la subvention de l'Agence de l'Eau concernant les travaux réalisés sur le réseau, à hauteur de 37 450 €.

(*) DÉTAIL DES SUBVENTIONS (€) :

Subvention Etat (DSIL/DETR) – Ateliers communaux, Ecole numérique	68 198 €
Subvention Région – Ateliers communaux, Aménagement appartement, City stade (reste à réaliser)	49 700 €
Subvention Département – Voirie, Ateliers communaux, Amendes de police	115 008 €
Fonds de concours Communauté de Communes (Ecole numérique, Enrobés)	6 000 €

Des nouvelles de notre école.

112 élèves sont attendus à la rentrée de septembre 2021. Quelques départs (10 entrées en 6ème) mais aussi de nombreux nouveaux arrivants. En raison de la Covid, l'école a subi 3 semaines de fermeture. Des aménagements ont été apportés pour un meilleur respect des gestes barrières avec notamment la mise en place de 3 services à la cantine et le maintien de 3 groupes séparés lors des récréations.

Au niveau pédagogique, tout s'est bien déroulé, les tests de niveaux ont été bons mais malheureusement une grande partie des projets ont été annulés (carnaval, voyages scolaires, séances de lecture, fête de l'école).

La piscine a repris courant juin : 2 séances pour les CE1-CE2 et 3 séances pour les CM1-CM2, leur permettant ainsi de valider leur certificat d'aisance aquatique.

Un appel à projet, venant du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, pour un socle numérique dans les écoles élémentaires est en cours pour notre école. Le dossier complet devait être renseigné avant le 31 mars 2021, ce que nous avons fait, en concertation avec l'équipe enseignante. Ce projet vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires.

Nous avons eu l'accord de principe et attendons la confirmation écrite. Une subvention à hauteur de 70% du montant engagé sera accordée à la commune, tout en tenant compte du nombre d'enfants en primaire dans l'école.

Une telle opération avait déjà eu lieu en 2009. Ce nouvel équipement (tableau numérique nouvelle génération, ordinateur enseignant, 14 mini-ordinateurs) viendra compléter et moderniser le matériel existant. La commune rajoutera 3 tablettes pour les maternelles dans un but éducatif. Cet achat se fera en dehors du projet de l'éducation nationale.

Projet de classe en extérieur toute l'année chez le papa de Pauline Loth (Gilles Loth) et dans le jardin de M^{me} Gauthier



Vendredi 25 juin, sortie au parc avec les élèves de PS et MS. Plusieurs activités à l'extérieur : découverte de la nature, observation des chênes, plantations et activités de numération.



Emeline Crochet a effectué un stage de 4 semaines de formation, en milieu professionnel et en restauration collective, auprès de Béatrice Guillaume, à la cantine.

2 services civiques à l'école de Biozat à la rentrée 2021

Vous avez entre 16 et 25 ans. Vous aimez le contact avec les enfants ? N'hésitez pas à vous engager pour la prochaine année scolaire ! **Si vous êtes intéressé(e), contactez la mairie.** Nous transmettrons votre demande à la Direction de l'école.

Le spectacle de l'école ne pouvant être présenté aux parents cette année, en raison de la crise sanitaire, les prestations ont été filmées. **Les élèves de GS ont réalisé une chorégraphie rock and roll des années 1950.** Pour l'occasion, ils étaient tous habillés sur ce thème et ils étaient tout simplement craquants !



Tournoi «La tête et les jambes»

En raison de la météo capricieuse, la sortie randonnée a dû être annulée. Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont donc retrouvés à la grange, de 10h à 15h pour s'affronter dans un tournoi alliant la tête et les jambes.

Le matin : tournoi de badminton Cm versus Ce. Le midi tout le monde s'est retrouvé pour manger le pique-nique préparé par Béatrice. L'après-midi : tournoi de « Mimes».



Enthousiasme et bonne humeur étaient au rendez-vous !



Les 10 élèves de CM2 heureux du cadeau reçu de la Mairie pour leur entrée en 6^{ème}.

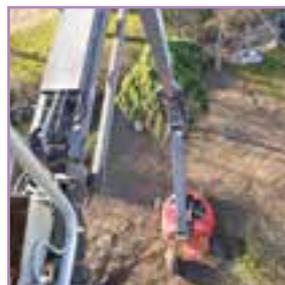
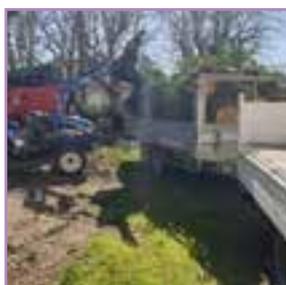


Julien Fauchère :
Entretien & Aménagement extérieur

Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas déjà, notre invité sur le bulletin estival de cette année n'est autre que Julien FAUCHERE, 38 ans, natif de Charmes et Biozatois depuis une quinzaine d'années.

Anciennement mécanicien agricole, il a débuté depuis le mois de janvier dernier une activité de services pour l'aménagement extérieur et l'entretien des espaces verts, un domaine qui le passionne depuis longtemps, qu'il ne pratiquait jusqu'à aujourd'hui qu'en loisir.

De l'entretien des espaces verts (taille, débroussaillage, tonte, désherbage, élagage, abattage...) aux aménagements extérieurs (pose de clôtures, apport de cailloux, dallage, terrassement, pose de bordures...), il propose une large palette de travaux d'extérieur.



Julien est déjà bien équipé en termes de machines et d'outils pour les travaux d'extérieur :

- Tracteur tondeuse
- Tondeuse
- Taille haie
- Débroussailleuse
- Tronçonneuse
- Micro tracteur
- Enfouisseur de pierres (préparation des surfaces à engazonner)
- Broyeur
- Mini pelle

Il possède notamment un enfouisseur de pierres, très pratique pour préparer les terrains à engazonner, il permet de trier et d'enfouir les pierres dans le sol avant de semer du gazon. Il vient d'acquérir une mini-pelle.

Dans le doute, n'hésitez pas à le contacter pour savoir ce qui est possible, il se fera un plaisir de vous aider ou de vous orienter vers des collègues avec les équipements adéquats à vos projets.

Julien souhaite d'ores et déjà adresser de chaleureux remerciements aux nombreuses et nombreux Biozatois qui ont fait appel à lui pour divers travaux depuis le démarrage de sa nouvelle activité. Il a déjà au moins 6-7 chantiers sur Biozat à son actif depuis le début de l'année 2021.

Futur chantier prévu, prochainement, à Gannat, route de Vichy, 40m de clôtures en matériaux composite vont être posés, après arrachage des haies actuelles.

La seule ombre au tableau concerne actuellement l'approvisionnement en matériaux, qui devient de plus en plus compliqué en termes de disponibilité, délais et coût, et touche de nombreux secteurs dont le sien depuis quelques mois, et risque de ne pas aller en s'arrangeant avec les retombées de la crise sanitaire...

Nous lui souhaitons pleins de futurs chantiers sur Biozat et ses alentours !

📞 06 61 10 88 07

✉️ julien.fauchere@orange.fr

📌 J.fauchere

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque prépare la prochaine saison !

Suite à la situation sanitaire et l'avancée du déconfinement, les cours ont repris le mercredi 05/05 pour la gym douce et le lundi 31/05/2021 pour le body karaté et le renforcement musculaire. L'assemblée générale de notre association se tiendra début juillet à la Grange. Bien entendu, les gestes barrières et la distanciation sociale seront de la partie. Nous tenons à vous souhaiter un bon été et vous attendons nombreux pour la reprise des activités en septembre prochain.



Anciens Combattants



Deux anciens combattants d'Algérie mis à l'honneur suite à la commémoration du 8 mai 1945.

Cette année encore, malheureusement, nous avons dû conduire cette cérémonie en format restreint. Une place importante a été accordée aux anciens combattants afin qu'ils soient aux côtés de leurs deux camarades, Gérard Gougat et Bernard Chabrier, mis à l'honneur.

Cette manifestation a permis de rappeler un épisode de notre Histoire peu connu car, passé sous silence pendant de nombreuses années.

En effet, même si les combats en Algérie ont pris fin le 19 mars 1962 avec les Accords d'Evian, 80 000 jeunes Français de l'époque ont été déployés dans ce pays entre les mois de juillet 1962 et juillet 1964, pour assurer des opérations de sécurité.

Au final, 535 soldats français seront tués sur cette période. Gérard Gougat (Biozat) et Bernard Chabrier (Charmes) ont fait partie de ces jeunes appelés et ont ainsi passé plus d'un an en Algérie, l'un à Constantine, l'autre à Blida. C'est seulement depuis le 27 mai 2018 que les soldats français présents en Algérie jusqu'à deux ans après la fin de la guerre de 1954-1962 sont reconnus comme combattants.

La croix de combattant, titre de reconnaissance de la nation, qui a été remise à Gérard et Bernard par Jean-Pierre Laurent, Président de la Section Biozat-Charmes, leur revenait donc de droit.

Les maires de Biozat et Charmes se sont associés à la manifestation et ont présenté toutes leurs félicitations aux récipiendaires.



Biozat Tennis de Table vous attend pour la reprise de septembre !

Malgré la Covid, BIOZAT-TT accueillait fin 2020 près de 40 pongistes de 7 ans à 77 ans...

Le club biozatois a engagé 5 équipes en championnat FFTT : en Pré/R-D1-D2 et D3.

Les jeunes ont repris le 18 mai, les adultes le 9 juin, jusqu'à fin juillet.

Une vraie et totale reprise est prévue en septembre, en loisir et en compétition.



Activité sportive et ludique qui allie : physique-mental-adresse-concentration. Soyez les bienvenus ! en loisir ou en compétition, la convivialité est assurée.

Jean-Baptiste anime les entrainements adultes, Christophe et Jérémy animent ceux des jeunes. Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraîneurs et indispensables organisateurs. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors.



Biozat-TT1 en Pré-Régional



Biozat-TT2 en D1



Biozat-TT3 en D2 : (capitaine Patrick absent)



Biozat-TT4 en D2



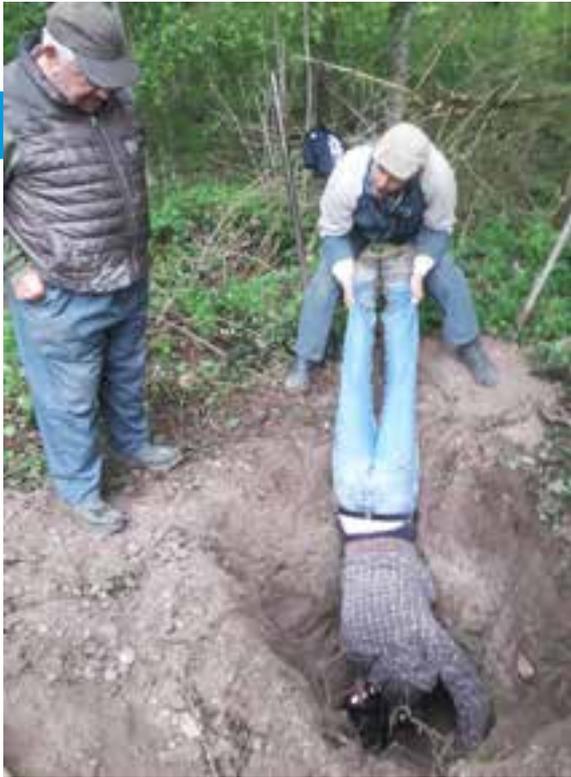
Biozat-TT5 en D3



Les plus jeunes ont de 7 à 10 ans

L'avenir du club devrait être assuré grâce à ses nombreux jeunes de 7 à 15 ans et à l'engagement de Christophe et Jérémy... leurs remarquables entraîneurs, les mercredis de 16 à 18 ou 18 à 20 heures.

Adultes : venez pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition ... à la Grange les mardis et jeudis, à 18 h.



Société de chasse

Pour la deuxième année consécutive, nous devons annuler nos festivités pour cause de COVID : banquet, concours de belote et méchoui. Notre association est en sommeil sur le plan de la convivialité depuis la parution du dernier journal municipal.

Du point de vue cynégétique, nous avons cependant fait quelques battues au chevreuil suivant le plan de chasse. La venaison des animaux prélevés a été distribuée par tirage au sort aux propriétaires et participants au repas des années précédentes. Nous avons également prélevé 6 portées de renards avec l'aide de l'équipage des Terres de Bordes.

Merci aux propriétaires de cet équipage, Christian et Didier, ainsi qu'à nos sociétaires Antony, Loïc et Patrice qui ont aidés au déterrage.

Cette année encore, nos caisses de piégeage des ragondins ont été volées. Pour info, le ragondin déstabilise l'écosystème aquatique, et surtout peut être porteur de maladies comme la leptospirose ou la douve du foie.

Enfin, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de notre Président d'honneur, René GEORGES ; à sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

René GEORGES nous a quittés



Néné est médaillé en mars 2010 et devient Président d'Honneur. À ses côtés, Hubert Lhéritier, qui avait pris le relais à la Présidence et Jeannot Labat, récompensé pour 60 années de permis (ainsi que Robert Crochet, absent sur la photo).

Les années 1973-74 ont marqué un tournant pour notre Société, alors assez divisée, entre partisans de la création d'une ACCA (association de chasse agréée) et opposants.

René GEORGES, Président depuis 1971, va parfaitement gérer le problème en mettant en place un nouveau bureau provisoire qui organisera de nouvelles élections et établira un nouveau bail avec les propriétaires sur la base des anciens statuts.

Une nouvelle Société était née avec des qualités et une stabilité rare basée sur la convivialité, le respect, une certaine rigueur indispensable dans notre activité et une grande continuité dans les actions. Ainsi, notre Société n'a connu que 3 Présidents en 50 ans et certaines manifestations créées par René, comme le ball-trap, ont fonctionné plus de trente ans.

En 1985, René laissait la présidence mais restait membre du bureau jusqu'en 2010 où il a souhaité arrêter. Il a alors été nommé Président d'honneur.

Merci René pour tout ce que tu nous as apporté et pour l'état d'esprit que tu as su insuffler dans notre Société pour qu'elle reste aussi stable et conviviale.

Club du 3^{ème} âge

Le Club du 3^{ème} âge reprendra ses activités début septembre 2021 si la situation sanitaire le permet et dans le respect des gestes barrières. Alors, nous pourrions envisager de faire une ou deux manifestations d'ici la fin de l'année. Notez sur vos agendas que le Théâtre des 3 Roues, nous présentera, si tout va bien, sa nouvelle pièce « Allez ! on danse » le dimanche 7 novembre 2021, à la Grange.



Après une année 2020 très perturbée, 2021 s'annonçait compliquée à gérer. Il n'y a pas eu de surprise puisque toutes les représentations prévues sur le premier semestre ont été annulées.

Même si nous avons gardé espoir pendant plusieurs semaines en début d'année, le Festithéâtre, lui aussi, a dû être annulé. Bien sûr, nous espérons que le plus dur est passé et qu'avec la campagne de vaccination, nous pourrions reprendre une activité normale à la rentrée de septembre. Il n'en reste pas moins que cette crise sanitaire aura eu un fort impact sur les troupes de théâtre amateur. Déjà plusieurs d'entre elles ont annoncé qu'elles mettaient fin à leur activité ; d'autres ne savent pas encore si elles pourront repartir et dans quelles conditions. La motivation des comédiens, des techniciens, s'est émoussée. La trésorerie des troupes a été aussi très impactée. Le contexte n'est donc pas simple pour reprendre « une vie normale ».

Dans cet environnement, la troupe du Théâtre des 3 Roues a toujours gardé son envie de remonter sur les planches pour donner du plaisir à notre fidèle public. Aussi, dès la mi-août, toute l'équipe reprendra le chemin des répétitions pour entamer une saison 2021/2022 riche de 36 représentations déjà programmées.

Deux pièces seront présentées tout au long de la tournée :
 « **Je ne lui ai pas encore tout dit** » de Patricia HAUBE et
 « **Allez ! On danse !** » de Vivien LHERAUX.

La saison débutera le 3 octobre 2021 à Chantelle pour se terminer mi-mai 2022. La date de la représentation à Biozat est fixée au dimanche 7 novembre 2021. A cette occasion la troupe présentera sa nouvelle pièce « Allez ! On danse ! ».

Après la déception de l'annulation du Festi'Théâtre 2021, le comité d'organisation a rapidement décidé de repartir pour une nouvelle édition en 2022.

Elle se tiendra du 5 au 15 mai 2022 à la Grange. Après deux années blanches, nous espérons que nous pourrions retrouver toutes les troupes qui ont l'habitude de participer à cette belle fête du Théâtre, que nos sponsors fidèles (collectivités locales, artisans et commerçants locaux) seront encore au rendez-vous pour nous soutenir dans le montage du budget.

Et bien sûr, nous espérons que le public sera de nouveau présent, comme il l'a été en mai 2019, pour faire de cette nouvelle édition un grand moment de plaisir et de partage.

Théâtre des enfants de Biozat

C'est encore une année difficile pour le théâtre des enfants. À cause de la crise sanitaire qui nous touche en ce moment, nous avons dû annuler notre spectacle. Nous vous retrouvons dès septembre pour une nouvelle saison.

Le Président, Rodolphe Pailheret.

West Dance Story



Triste année pour les danseurs de West Dance Story.

En raison de la pandémie, l'année a été amputée d'une bonne partie de ses cours suite à l'interdiction de se réunir en salle et en extérieur. En effet, après la reprise des cours dispensés par Martine, début septembre, la saison s'est brutalement arrêtée fin octobre avec le couvre feu instauré.

Bonne nouvelle, nous pouvons de nouveau danser depuis le 9 Juin, et ce n'est pas trop tôt !

Le Dimanche 30 Mai, les adhérents étaient conviés à la salle communale pour une après-midi des plus conviviales ;

en effet il était important de se revoir pour faire une petite mise à niveau.

Les cours ont donc repris officiellement le mercredi 9 Juin à 20h à la salle préfa pour les débutants novices ; et ensuite le mardi 15 Juin à 19h30, salle préfa pour les Inter.

Pour la saison estivale, et en fonction de la jauge autorisée, les danseurs qui le désirent pourront se rendre à Craponne Sur Arzon fin Juillet et à Châteauroux pour le week-end du 18/19 septembre.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Martine : 06 85 32 34 05

Christian : 06 27 43 14 18



Sapeurs Pompiers



Nous vous annonçons une nouvelle incorporation effective au 1^{er} juillet en la personne de M^{me} Magali DUBESSAY-ANGLADE.

40 printemps, agent des services hospitaliers. Native de Biozat, Magali est maman d'Antonin, 12 ans, jeune sapeur pompier à la section Val de Sioule. Imaginons la fierté de notre ancien sapeur pompier, Guy Dubessay !



Jérôme Constant, quand à lui, vient de terminer sa formation initiale et est promu de ce fait à la distinction de première classe.

La remise de la fourragère se fera lors de la cérémonie protocolaire au SDIS.



Nous ne pouvons refermer cette page sans rendre hommage à notre collègue, ami, copain, David Deschamps, disparu tragiquement ce printemps.

Pendant de nombreuses années, David aura apporté de la joie et de la bonne humeur au sein de notre centre. Contraint d'arrêter son engagement, il était resté fidèle au Sapeurs Pompiers, à la mémoire de son grand-père Yves.

Les honneurs lui seront rendus.








FRANCE SERVICES

ÉBREUIL

SERVICE ITINÉRANT



Un guichet unique
proche de chez vous
pour faciliter toutes vos
démarches administratives

06 12 68 90 34



Santé

- Ouvrir son DMF (Dossier Médical Partagé)
- Suivre ses remboursements

Accès aux droits

- Allocation logement
- Prime d'activité
- Revenus de solidarité active
- Prestations handicap...

Démarches en ligne

- Créer et utiliser ses comptes en ligne (Amaill, impôts, CARSAT, Pôle Emploi, CAF, MSA...)

Emploi

- Être formé et rechercher un emploi : navigation sur Pôle Emploi, Cap Emploi, création de CV

Budget

- Déclaration d'impôts
- Paiement des services publics en ligne

Retraite

- Demande de retraite
- Consultation de ses droits

Justice

- Faire face à un litige : saisir le défenseur des droits, contacter des associations, consulter www.justice.fr

Gérer ses dossiers administratifs

- Déclarer une cession : vente d'un véhicule, demande de certificat d'immatriculation, succession
- Changement d'adresse
- Pré-demande de Carte National d'Identité ou de passeport
- Permis de conduire : fin de validité, perte, vol

Afin d'offrir un service de proximité à tous les habitants, **France Services se déplace dans les communes du territoire.**

Des permanences sont organisées dans les mairies où un agent dédié vous accueille et vous accompagne sans rendez-vous dans vos démarches administratives.

GRATUIT

Mise à disposition d'un poste informatique et d'une imprimante en libre-accès

CONTACT

FRANCE SERVICES

ÉBREUIL

21 allée du Chemin de Fer - 03450 Ebreuil
msap-ebreuil@ccpsl.fr
04 70 58 43 65

Suivez-nous sur
@ComComSPSL
www.comcom-ccpsl.fr

Une nouvelle aide aux jeunes pour la pratique d'activités de détente

Une nouvelle action en faveur des jeunes de 3 à 18 ans est mise en place pour les encourager à reprendre une activité de loisirs à la rentrée prochaine.

Les associations de la commune accueillant ces jeunes seront interrogées par la Communauté de Communes et percevront 10 € / jeune domicilié sur la communauté de communes, permettant ainsi à ces jeunes licenciés de voir leur cotisation baissée de 10 €. À Biozat, les activités tennis de table et théâtre enfants pourraient être concernés. Aide valable pour les adhésions souscrites entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2021.



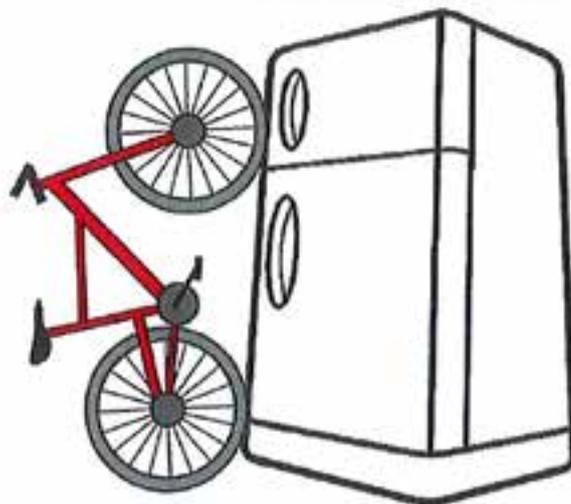
7 000^{ème} vaccin à Gannat

ENCOMBRANTS / ÉPAVES

2021
inscription
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

Le saviez-vous ?

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

Dates de collecte

À Biozat,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le jeudi 21 octobre 2021

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

04 70 45 51 67

Rejoignez-nous sur notre site :

www.sictomsudallier.fr

& sur facebook

SICTOM Sud-Allier

Face au tri...
adoptons les bons gestes !

JETEZ vos GANTS, MASQUES,
et **MOUCHOIRS** à usage unique,
dans la poubelle
des **ORDURES MÉNAGÈRES**

Ne JAMAIS jeter dans la poubelle jaune.



on vous protège, mais nous ne sommes
ni des emballages, ni du papier !

Collecte des pneus en déchetterie



Depuis le 10 mars 2021, les 15 déchetteries du SICTOM Sud Allier limitent les apports à

4 pneus/foyer/an

Seuls les pneus des particuliers sont acceptés.

Nous rappelons que les vendeurs et/ou monteurs ont une obligation de reprise des pneus.

Merci de votre compréhension.

Numéros utiles

Eau (SIVOM Sioule & Bouble) 04 70 90 02 89

Dépannage Electricité 09 69 32 18 71
ENEDIS 7j/7 et 24h/24 + choix 3

Dépannage téléphone 3900
ORANGE 7j/7 et 24h/24

Ordures ménagères 04 70 45 51 67
SICTOM Sud-Allier

Communauté de Communes 04 70 47 67 20

Trésorerie de Gannat 04 70 90 02 36

Ecole de Biozat 04 70 56 51 29

Etat civil - Janvier à Juillet 2021

NAISSANCES

Ava FÉLICITÉ	5 janvier
Marie-Lou TORTOZA	6 janvier
Mélynnna CHATARD	27 janvier
Gustave BEAUVAIS	6 février
Faustine DESPLANCHES	14 février
Noé CHAINEAUX	29 avril
Léna FOURNIER	3 mai

MARIAGE

Jonathan BERTRAND & Mégane LAKOTA	26 juin
---	---------

DÉCÈS

David DESCHAMPS	2 février
Lucette BECHONNET née CHARASSIN	8 février
Simone BOURLET née VIDET	18 avril
Marcel GRAILLAT	21 avril
René GEORGES	16 mai

SAMU	15
Pompiers	18
Cabinet infirmière Biozat	07 82 57 87 80
Police	17
Gendarmerie	04 70 90 87 09
Pharmacie de garde	3915
Centre Hospitalier de Vichy	04 70 97 33 33
Disparition d'un enfant	116 000
Enfance maltraitée	119
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SOS Femme battue	3919



Bulletin Municipal

n° 37 - Juillet 2021

